



LE CENTRE CANADIEN
D'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET
DE LITTÉRATIE NUMÉRIQUE

Comprendre les systèmes de classement

Les systèmes de classement vous guident dans le choix d'un film mieux adapté à votre famille. Toutefois, les consommateurs ne savent souvent plus où donner de la tête, car le Canada utilise plusieurs systèmes différents. Pour vous aider à comprendre les systèmes en place, voici un aperçu des différentes classifications utilisées à l'échelle du pays :

Films à paraître en salles

Avant leur sortie en salles, tous les longs métrages sont évalués par les bureaux de surveillance de chaque province et territoire. Les classifications peuvent varier d'une juridiction à l'autre.

Films vidéo

Les films vidéo en location au Canada peuvent avoir jusqu'à trois classements distincts sur le même boîtier sans qu'ils concordent. Les trois systèmes en usage sont :

- **Motion Picture Association of America (MPAA)**
Tous les films en provenance des États-Unis sont classés par la MPAA. Cette classification est habituellement imprimée sur le boîtier ou sur la cassette vidéo.
- **Bureaux de surveillance (ou de classification) provinciaux**
Le Manitoba, le Québec et les provinces maritimes exigent que la classification de leurs bureaux figure sur les boîtiers vidéo.
- **Système canadien de classification pour les vidéos domestiques**
Cette classification apparaît sur la plupart des films vidéo vendus ou loués à travers le Canada. Elle équivaut à la moyenne des classifications attribuées par les différents bureaux provinciaux.

Les problèmes avec les classifications

Les classifications ne reflètent pas toujours le contenu exact d'un film ni sa pertinence aux groupes d'âge. Plusieurs films classés G (Général) ne conviennent donc pas toujours aux jeunes enfants. Un sondage réalisé aux États-Unis par l'Institut national pour la famille et les médias dévoile que 50 % des films classés Général qui ont été visionnés par les parents ne conviendraient pas aux enfants de trois à sept ans.



Face à une pénurie de films classés G, de nombreux parents laissent leurs enfants regarder des films classés PG (Parental Guidance : surveillance parentale). Beaucoup de ces films PG qui, logiquement, doivent être regardés en compagnie d'un adulte contiennent de la violence, de l'érotisme ou un langage vulgaire.

Le plus grand problème à l'heure actuelle réside dans le manque de cohérence entre les systèmes de classement. Par exemple, certains films classés R à leur sortie en salles par la MPAA et les bureaux provinciaux se voient accorder une classification 14 ans et plus par le Système canadien de classification des vidéos domestiques lors de leur sortie en vidéos. Les parents doivent donc être conscients que cela ne garantit pas que ces films conviennent aux jeunes de 14 ans et plus.

Bref, la classification n'est pas représentative du contenu réel d'un film. Il est beaucoup plus utile d'obtenir des renseignements sur le contenu d'un film auprès d'autres personnes. En cas de doute, vous pouvez parler à des personnes qui ont vu le film, lire les critiques dans les journaux, consulter l'un des nombreux sites Internet de critique de film à l'intention des parents ou regarder vous-même le film en premier afin de savoir ce à quoi vous attendre.

